



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE
Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20180628-2018-43-DE
Date de télétransmission : 03/07/2018
Date de réception préfecture : 03/07/2018

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 28 JUIN 2018

2018- 43 CREATION DE L'ASSOCIATION L.A. GEO-DATA

L'an deux mille dix-huit, le jeudi 28 juin, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 15 juin 2018, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20
Votants : 19

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Yves-Marie DELANOE, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Délégués suppléants présents :

Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 29 juin 2018

2018-43 CREATION DE L'ASSOCIATION L.A. GEO-DATA

Le SYDELA, en collaboration avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de Loire-Atlantique le Syndicat Départemental d'Alimentation en eau potable de Loire-Atlantique (ATLANTIC'EAU), souhaite créer une association loi 1901 afin de constituer un outil à disposition des collectivités du département pour partager les données Réseaux (Eau, électricité...) géo-référencées sur la base d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

L'association a pour objet :

- L'enrichissement des référentiels géographiques et leur adaptation aux besoins spécifiques des utilisateurs
- La production de données géographiques
- La constitution d'une banque de données géographiques de Loire-Atlantique et régionales.
- La diffusion, totale ou partielle, de ces données auprès des membres de l'association et partenaires agréés, de manière gratuite ou payante selon le cas.
- L'achat mutualisé de données ou de matériels dans le domaine de l'Information Géographique.
- La mise en œuvre d'actions de formation et d'information des élus, des agents des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et des partenaires divers, en matière d'information géographique et d'utilisation des outils
- La conduite de missions d'animation (accompagnement des utilisateurs) et de promotion (par tous moyens adaptés) en matière d'information géographique
- La réalisation de prestations pour le compte des membres et partenaires agréés.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Cette association nécessite le recrutement d'un ETP pour piloter le lancement du projet. Il est proposé que le SYDELA porte le recrutement et la charge de cet ETP le temps de la création de l'association.

Les statuts de l'association sont annexés à la présente délibération.

Le Comité décide, à l'unanimité :

- De valider le principe de la création d'une association en collaboration avec l'AMF et ATLANTIC EAU,
- D'autoriser le Président à signer les statuts de l'association ainsi que tout acte nécessaire à son bon fonctionnement.
- De lancer le recrutement d'un CDD d'un an cofinancé par le SYDELA et ATLANTIC EAU et qui sera porté par le SYDELA jusqu'à la création de l'association,

Le Président,
Bernard CLOUET



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
d'Alimentation en Eau Potable
de Loire-Atlantique